



# Boyoma

Trimestriel  
Kisangani asbl

België-Belgique  
P.P.-P.B.  
3720 Kortesseem  
BC1813

juillet-août-septembre 2021  
Bureau de dépôt: 3720 Kortesseem



**ACHÉTEZ MAINTENANT VOS  
CARTES DE VŒUX ET VOTRE CALENDRIER 2022 !**

Kisangani asbl, Bronstraat 31, 3722 Kortesseem


<http://www.kisangani.be>

N°77



**Boyoma**  
**Trimestriel**  
**n°77 année 20 - 2021**  
**juillet-août-sept. 2021**  
Éditeur responsable:  
Hugo Gevaerts  
Bronstraat 31,  
3722 Kortesseem

**Kisangani asbl**  
**Développement rural en R.D.Congo**  
Siège et secrétariat  
Bronstraat 31, 3722 Kortesseem  
tel. 011 37 65 80  
e-mail [info@kisangani.be](mailto:info@kisangani.be)  
IBAN BE 35 2350 3524 2637  
BIC code GE BA BE BB  
**Site Internet: <http://www.kisangani.be>**

 [vzw kisangani asbl](https://www.facebook.com/kisangani.asbl)

Comité de Rédaction : Roger Huisman,  
Magda Nollet-Vermander, Rina Robben,  
Manja Scheuermann.

Photos : Rosie Emeleme, Robert  
Feyens, Pionus Katuala, Paluku Muvatsi,  
Manja Scheuermann

Ce Trimestriel est envoyé aux intéressés.  
Si vous ne voulez plus recevoir ce Tri-  
mestriel faites nous le savoir s.v.p.  
Voulez-vous recevoir BOYOMA par e-  
mail, demandez-le à: [info@kisangani.be](mailto:info@kisangani.be)  
Faites nous savoir si vous voulez aussi la  
version imprimée.

Vos coordonnées ne sont dans aucun cas  
vendues ou mises à disposition de tiers.  
Si vous voulez que vos coordonnées sont  
enlevées des fichiers de Kisangani asbl ,  
informez-nous par e-mail ou par la  
poste.

**Contact: Anvers**  
Alain Vandellannoote  
Caronstraat 102, 2660 Hoboken  
tel. 03 830 51 41  
e-mail [antwerpen@kisangani.be](mailto:antwerpen@kisangani.be)

**Contact: Brabant**  
Wouter et Rina Gevaerts-Robben  
Bloemstraat 47, 3211 Binkom  
tel. 016 63 25 58  
e-mail [brabant@kisangani.be](mailto:brabant@kisangani.be)

**Contact: Limbourg**  
Hugo et Manja Gevaerts  
Bronstraat 31, 3722 Kortesseem  
tel. 011 37 65 80  
e-mail [limburg@kisangani.be](mailto:limburg@kisangani.be)

**Contact: Flandre Orientale**  
Rik et Lut De Raedt-Van Laeken  
Ten Ede 82, 9620 Erwetegem  
tel. 09 360 82 47  
e-mail [oost-vlaanderen@kisangani.be](mailto:oost-vlaanderen@kisangani.be)

**Contact: Flandre Occidentale**  
Magda Nollet-Vermander  
Beversesteenweg 495, 8800 Roeselare  
tel. 051 25 19 01  
e-mail [west-vlaanderen@kisangani.be](mailto:west-vlaanderen@kisangani.be)

**Contacts: Kisangani**  
Paluku Muvatsi  
e-mail [palukumuv@gmail.com](mailto:palukumuv@gmail.com)

**Contact: Kinshasa**  
René Ngongo  
e-mail [renengongo2002@yahoo.fr](mailto:renengongo2002@yahoo.fr)

## Elargir nos projets grâce aux subsides de la province Brabant-Flamand



Nous avons obtenu des subsides de la province de Brabant-Flamand pour élargir nos projets à Kisangani. La durée sera de 12 mois et peut être prolongée.

Le but est de mettre un pas supplémentaire dans le projet Kisangani Développement et se focaliser sur la vulgarisation. En plus on va implémenter quelques nouvelles techniques. Le projet se focalise sur l'île Mbiye et Masako.

Pour la vulgarisation nous l'essaierons sur deux sites (Masako et l'île Mbiye) pour l'élargir potentiellement vers les autres sites après. On a choisi Masako et l'île

Mbiye car nous y avons des bâtiments, des écoles et que les deux milieux sont un peu éloignés/isolés de la ville. En plus nous y avons déjà des champs et des porcheries.

Concrètement, nous voulons démarrer des associations avec les villageois. Dans ces associations les principes de base de l'asbl seront appliqués : L'agroforesterie en fonction de la protection de la forêt. Les associations auront donc trois fonctions : éducation et échange d'expériences, forum d'échange et mettre à leur disposition du matériel.

Par éducation, et l'échange de sa-



Association de l'île Mbiye.

voir et expérience locale sur les champs scolaires, mais aussi sur les champs des membres des associations, nous passerons les méthodes agronomiques aux membres des associations. À côté des principes de base de l'agroforesterie, il y aura également la liberté pour expérimenter d'autres techniques : apiculture, poulaillers (pour les œufs, la viande mais également pour obtenir de la matière organique qu'on peut appliquer sur les champs et dans les étangs), des nouvelles cultures pour la couche intermédiaire sur les champs comme le cacao ou des fruitiers comme le manguié.

A Masako il existe déjà une ancienne association pour la protection de la forêt. La nouvelle sera démarrée sur base de cette ancienne, ensemble avec le chef du village. A l'île Mbiye nous allons démarrer une nouvelle association, basée sur l'expérience de Masako et aussi avec l'expérience acquise lors des projets passés avec le Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD).

Les bâtiments existants seront utilisés pour les associations : cours et réunions (questions : comment les professeurs/l'animateur retournent le soir, ou ils restent là pour la nuit?). C'est la raison pour la-

quelle on prévoit également des panneaux solaires, connectés à des batteries. De cette manière on aura de l'électricité le soir pour entre autres de la lumière, mais également pour un ordinateur ou un projecteur.

La vulgarisation sera également effectuée en utilisant des techniques de théâtre. Dans la région, d'autres organisations ont eu du succès en transférant de cette manière le savoir à la population. On créera une petite pièce de théâtre avec des acteurs. Après quelques présentations, on le filmera, pour être capable de l'utiliser encore plus tard. Également la presse (y inclus la radio, de l'université) sera invitée pour agrandir l'impact. La même équipe présentera la pièce et à Masako et à l'île Mbiye. Après chaque site pourra avoir sa propre équipe ou groupe de théâtre.

En plus de l'éducation, les associations auront une fonction de 'forum d'échange'. Par exemple on donne deux porcelets (mâle et femelle) à un membre et après mise bas, il restitue un porcelet qui sera donné à quelqu'un d'autre de l'association. Ainsi on distribue des semences ou des rejets de bananiers, et le preneur

ramène 10% à la première récolte qui servira des semences pour la saison culturale prochaine. Aussi, les pépinières des arbres fruitiers vont être mises en place en milieu rural avec la contribution des associations identifiées comme existantes ou en cours d'organisation.

Finalement on met également à la disposition des membres du matériel pour que les membres puissent faire les travaux nécessaires. Déjà maintenant l'asbl a deux presses à briques. Avec ces presses nous faisons des briques sur base d'argile et ciment, sans les cuire. Testées après séchage à l'air libre, ces briques sont plus fortes et plus résistantes que le matériel de construction classique. Ces briques sont dites écologiques, car elles sont fabriquées sans qu'il soit nécessaire d'utiliser du bois et donc sans rejet de CO2

dans l'atmosphère.

Sur le plan technique nous voulons expérimenter aussi des nouvelles techniques pour obtenir plus de matière organique. Les expériences obtenues avec les porcheries seront utilisées pour construire des poulaillers, avoir beaucoup d'œufs, et obtenir la matière organique pour les champs et aussi pour les étangs. Les poulaillers seront construits de manière qu'ils soient protégés contre les oiseaux de proie, et que la nourriture ne soit mangée par les souris.

En plus nous appliquerons des mycorhizes sur les champs, pour augmenter la production. Les *Mycorhizes* peuvent être vus comme des canaux de transfert, pour des substances utiles (comme matière organique, phosphore,...).

Wouter Gevaerts





## ATTESTATION FISCALE

Vous recevez une attestation fiscale pour un

**DON de 40 € ou plus**

Vous pouvez **payer votre donation en plusieurs tranches durant l'année, p.ex. par virement mensuel via ordre de paiement permanent.**

Pour les dons faits en 2021 vous recevrez une attestation au courant du mois de février ou de mars 2022.

Vous pouvez verser votre don sur le compte de :

Kisangani asbl Bronstraat 31 3722 Kortesseem IBAN BE 35 2350 3524 2637 BIC code GE BA BE BB
---

Veillez mettre comme mention:

*don de "votre nom et prénom"*

Vous recevrez gratuitement notre magazine Boyoma jusqu'à 3 ans après votre dernier don.

**Comme asbl nous pouvons bénéficier  
des LEGS et des DONS.**

### LEGS

Pour tous les renseignements adresser vous à votre notaire, c'est votre meilleur conseiller dans cette matière.

## Souvenirs marquants d'un père



Dominique Lekakwa (Papa de Rosie) est né le 25 novembre 1952 à Bobengo dans la province de la Tshopo. Il obtient un diplôme d'Etat en Biologie-Chimie en 1975 au collège Protestant Ecole Lisanga de Kisangani. Il a participé au concours de recrutement de Télé Zaïre, et est recruté comme opérateur de prise de son au sein de cet établissement public. De 1982 à 1985, il suit des études supérieures d'Art et Techniques Audiovisuelles à Kinshasa, où il obtiendra son diplôme d'études supérieures à SEVOZA (studio d'école de la Voix du Zaïre).

Après cette formation, il revient à Kisangani et devient réalisateur de télévision, directeur commercial, directeur financier et directeur commercial adjoint.

### **Que retiendrons-nous de cet homme ?**

En tant que Père ou Papa, il savait que l'éducation est très importante : c'est un héritage sûr à léguer aux enfants. L'éducation assure le bien-être de l'enfant lui-

même, de la famille et, finalement, du pays. L'éducation brise la chaîne de la pauvreté qui lie les familles africaines. C'est avec cette pensée qu'il s'est engagé dans une éducation unique pour ses enfants.



Il a guidé et soutenu le personnel enseignant au profit des enfants de l'école. Il a été président du comité des parents de l'école primaire Mangobo et également président provincial de l'ANAPECO, Association nationale des parents, élèves et étudiants du Congo.

L'éducation pour tous, par le biais

de la scolarité, était sa passion. Homme de conviction, il milite depuis plus de vingt ans pour l'éducation pour tous. Il a tardé à se faire comprendre de ses pairs, afin d'aboutir à terme à l'éducation pour tous et aussi pour juger de la qualité de l'éducation, qui était son cheval de bataille.

Homme de la communauté protestante, 1<sup>er</sup> ancien de l'église presbytérienne de Kisangani, il découvre que la joie et la gaieté en société viennent de la foi : s'aimer les uns et les autres. Sa vie en famille et en communauté était pleine d'amour et de convivialité.

Dominique Lekakwa était un homme de médias : il savait utiliser cet outil puissant. Il utilisait un langage clair sans détours et il était aussi un bon auditeur. Son entourage était très diversifié.

Le diabète est diagnostiqué depuis 2003, cette terrible maladie qui décime, rendant ainsi l'organisme fragile. Trois ans plus tard, il est devenu insensible au Daonil, traitement de première ligne et il deviendra ainsi insulino-dépendant, c'est-à-dire prendre les injections d'insuline à vie. En voyage routier, en avion il était toujours accompagné de sa boîte isotherme conservant au

froid l'insuline.

Mon père est décédé à l'âge de 68 ans, laissant derrière lui ses projets. Sa foi et sa confiance en Dieu lui ont donné l'assurance que ses enfants poursuivront ses projets : toujours prêts à se battre pour les faibles. C'était son sublime espoir.

Rosie Emeleme

*Rosie Emeleme est coordinatrice du projet Ecole Clara sur l'île de Mbiye. En tant que telle, elle s'est engagée auprès des faibles depuis de nombreuses années, et l'héritage de son père la fera se sentir encore plus responsabilisé.*





## CARTES DE VŒUX & CALENDRIER 2022

Au milieu de ce trimestriel vous trouvez le dépliant avec nos cartes de vœux et notre calendrier.

Nos **cartes de vœux** sont des reproductions de dessins des artistes congolais.

Les cartes mesurent 17,5 x 11,5 cm et coûtent **14 € par 8 cartes**.

Toutes les cartes sont livrées avec enveloppe. Nous vous calculons les frais d'envoi.

Vous recevez une ristourne pour grande quantité !

Comme toujours dans le nouveau **Calendrier 2022** chaque mois a sa page. Le calendrier en couleurs a le format A4 et est bilingue. Vous pouvez l'acheter à **12 €** (plus les frais d'envoi).

Nous livrons jusqu'à épuisement des stocks.



*Kisangani asbl*

### Votre **COMMANDE**

Pour vos **cartes de vœux** et votre **calendrier** vous faites votre commande par téléphone, **mais de préférence** par e-mail, par le **site internet** ou par lettre:

Kisangani asbl  
Bronstraat 31  
3722 Kortesseem  
Tel. 011 376580  
info@kisangani.be  
<http://www.kisangani.be>

Nous envoyons les cartes par la poste. Nous joignons un bulletin de virement pour le paiement.



## Effets du *Corona virus Covid-19* sur les activités scolaires en R.D. du Congo

Chaque enfant a le droit d'aller à l'école et d'apprendre. Il devrait pouvoir obtenir une éducation de base pertinente et de qualité. L'éducation offre aux enfants la possibilité de sortir de la pauvreté et de s'engager sur la voie d'un avenir prometteur. Heureusement, le gouvernement s'est engagé sur la voie de la gratuité de l'enseignement de base. Cette gratuité est effective dans toutes les écoles subventionnées par le gouvernement. Depuis un certain temps, les enseignements ont connu des perturbations dues à la pandémie du *Corona virus*. Ce dernier a affecté plusieurs secteurs de la vie humaine en R.D. du Congo et partout ailleurs.

En R.D. du Congo, le premier cas de Covid-19 a été diagnostiqué dans la ville de Kinshasa, le 10 mars 2020 et annoncé par le ministre de la Santé. Les cas se sont multipliés et la ville de Kinshasa a enregistré plus de cas que les autres villes ou provinces.

### Quels effets sur les activités scolaires ?

Plusieurs gouvernements à travers le monde ont instauré des mesures de fermeture temporaire des écoles. En RDC, le gouvernement a pris plusieurs mesures pour endiguer la pandémie de la COVID-19. Parmi ces mesures il y a la fermeture nationale des écoles. Cette fermeture a privé ainsi plus de 27 millions d'enfants de l'accès à l'éducation selon l'UNICEF. Décrété pour une durée de 30 jours, l'état d'urgence a duré environ 4 mois après avoir été prorogé 6 fois par l'Assemblée nationale. Le 21 Juillet 2020, le président de la République annonce la fin de l'état d'urgence sanitaire, tout en précisant tout de même que "la fin de l'état d'urgence ne veut pas dire la fin de l'épidémie de covid-19 dans le pays". Ainsi, le 3 août 2020, les écoles ont ouvert leurs portes pour parachever le programme de l'année scolaire 2019-2020.

Cette reprise d'activité a concerné uniquement les élèves du de-

gré terminal du primaire et du secondaire étant donné qu'ils devaient faire face respectivement au Test National de Fin d'Etude Primaire (TENAFP) et aux Examens d'Etat. Dans les salles de classe, les élèves ont été instruits de respecter les gestes barrières : lavage de mains, port obligatoire de masques, distanciation physique, etc.



Pour subvenir tant soit peu à la formation à distance, le gouvernement congolais a, à partir du 26 avril, lancé l'apprentissage via la bande FM sur toute l'étendue du territoire de la RDC, avec l'appui de l'UNICEF. Des émissions scolaires intitulées « *Okapi Ecole* » étaient diffusés sur les ondes de la Radio Okapi ; la radio de la Mission des Nations Unies en RDC (MONUSCO) en raison de

15 heures par semaine soit deux heures du lundi au samedi et trois heures le dimanche. Des kits d'apprentissage ont été également distribués aux enfants afin qu'ils puissent poursuivre leur scolarité malgré la fermeture des écoles.

Radio Okapi et la Radio nationale congolaise se sont engagées à diffuser des séquences didactiques sur les principales matières du cycle primaire, notamment les mathématiques, le français, la lecture et l'écriture, ainsi que l'éducation à la santé, à l'environnement et à l'hygiène. Pour l'enseignement secondaire, un accent particulier a été mis sur les mathématiques, le français, la technologie, les sciences de la vie et de la terre ainsi que sur l'informatique.

L'épidémie de coronavirus a révélé une évidence. Dans les situations de crise, la radio reste le média le plus simple et le plus efficace pour atteindre les personnes en détresse. La RDC n'y fait pas exception. Malheureusement en milieu rural cela n'a pas été le cas où la plupart n'ont pas de radios et/ou ils ont des difficultés de capter les ondes de la radio à suivre, car la bande FM,

la plus utilisée actuellement, est limitée aux villes et leurs environs immédiats.

Il faut noter également que les élèves du degré élémentaire et moyen, n'ont pas eu la possibilité d'arriver au bout du Programme de l'année. Ainsi, l'évaluation annuelle de l'année scolaire 2019 - 2020, a été faite en considérant uniquement les notes que les élèves ont obtenues au premier semestre au niveau du secondaire et les notes obtenues pour deux trimestres au niveau du primaire. L'année scolaire 2020-2021 a été ouverte en octobre 2020. Malheureusement, deux mois après, en réponse à une deuxième vague de l'épidémie de COVID-19 les écoles ont été de nouveau fermées. Suite aux efforts de plaidoyer des organisations nationales et internationales travaillant en RDC, le gouvernement a rouvert les écoles et les universités le 22 février 2021.

La fermeture des écoles a imposé de nouveaux défis, en démontrant notamment les limites de notre système éducatif car, jusque-là, toute la formation se faisait en présentiel. L'impact a été ressenti sur le calendrier scolaire. Norma-

lement, ce dernier prend fin le 2 juillet de chaque année. Mais, il a été prolongé jusqu'au 8 septembre dernier, pour l'année scolaire 2020-2021, avec la conséquence que les élèves n'auront pas une période normale de vacances. Entre le 8 septembre 2021, le jour de la fermeture et le 4 octobre 2021, le jour de l'ouverture de la prochaine année scolaire, les élèves n'auront que 22 jours pour les vacances qui, avant l'apparition du *Corona virus*, duraient deux mois.

Au début du confinement, les enseignants ne savaient pas combien de temps cette situation allait durer. Pour que l'apprentissage puisse se poursuivre, les élèves avaient des devoirs à faire à la maison mais cette solution n'a finalement pas fonctionné. En RDC, seules quelques personnes ont facilement accès aux outils nécessaires à l'apprentissage à distance, notamment une connexion Internet et une électricité fiable.

Notons aussi que cette pandémie a affecté le mode de vie de nombreux ménages de la RDC. Pour raison de garantir la sécurité sanitaire des travailleurs, certaines

entreprises ont revu à la baisse le nombre des travailleurs ou carrément ont suspendu totalement les activités. Cette suspension d'activités a amené de force certaines chefs des ménages au chômage et ce sont les enfants qui en ont subi les conséquences. Pour les mêmes raisons, certains enfants ont abandonné les études car appartenant aux familles qui ont jugé utile de changer de milieu dans le but de « qui cherche », sont parti dans les milieux ruraux dépourvus d'écoles.

Nul ne doit ignorer également que les enseignants et le personnel de certaines écoles privées ont aussi subi les effets collatéraux du Covid-19. Quand la fermeture des écoles a été déclarée, les parents n'avaient pas encore terminé à payer la totalité des frais scolaires, du coup, les enseignants n'ont été payés durant toute la période passée à la maison. Si pour les écoles publiques la rémunération a été à régulière, cela n'a pourtant pas été le cas pour les écoles privées. Pendant la période de confinement, les enseignants de ces dites écoles ont passé une période très dure. Ils ont été confrontés aux problèmes de loyer, de santé et

autres. Le bureau national de la Convention pour la défense des intérêts du personnel des écoles privées (CODIPEP) avait redouté la recrudescence des différends entre bailleurs et enseignants qui allaient cumuler plus de six mois d'oisiveté. Ces écoles privées du secteur de l'enseignement primaire et secondaire sont d'une importance non négligeable car elles représentent plus de 50% des écoles en RDC.

### **Quelle conséquence à long terme du corona virus ?**

Aujourd'hui, quelques mois après la reprise des cours, l'impact négatif de la fermeture des écoles et de l'accessibilité aux ressources, sur les enfants est évident. Elèves, parents et responsables d'école sont tous touchés par la fermeture des écoles. Pour les enfants âgés de 6 à 10 ans, le développement de leurs connaissances en matière de lecture et d'écriture a connu une interruption conséquente. La fermeture des établissements scolaires est une menace pour l'éducation, la protection et le bien-être des enfants.

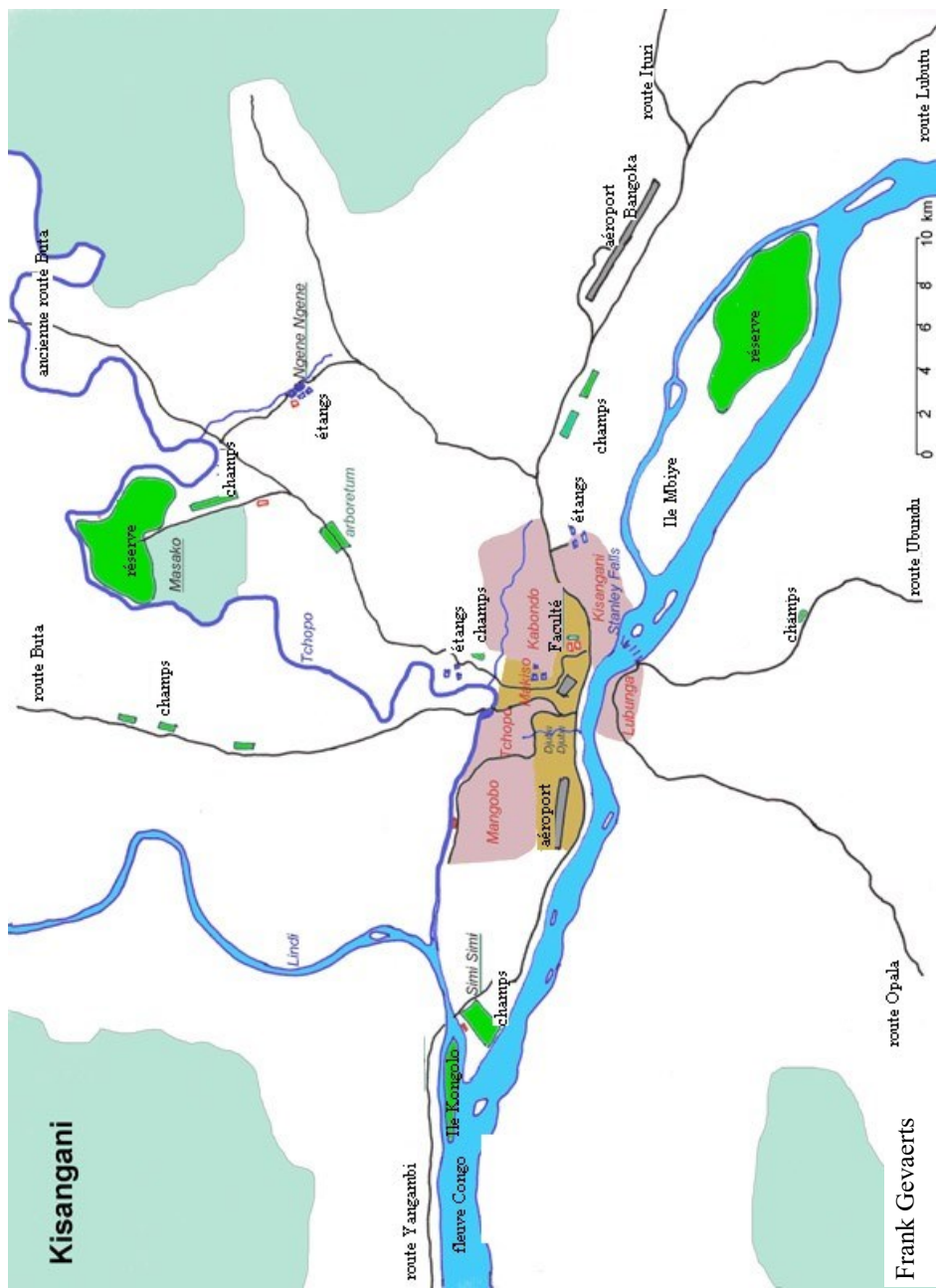
La Directrice exécutive de l'UNICEF Henrietta Fore déclare que la fermeture menace

directement le développement, la santé, la sécurité et le bien-être des enfants. Si les enfants sont soumis à de longues périodes de fermeture des écoles, les effets se feront sentir pendant plusieurs générations. Privés d'échanges quotidiens avec leurs pairs et d'occasions de se dépenser, ils voient leur condition physique et mentale se dégrader. Privés du filet de sécurité que leur offre souvent l'école, ils sont plus vulnérables aux abus ainsi qu'au mariage précoce et au travail des enfants.

Les enfants les plus marginalisés qui sont les plus susceptibles d'abandonner complètement l'éducation payent le prix le plus lourd de la fermeture des écoles. Les risques sont exacerbés pour les enfants vivant dans les ménages les plus pauvres des zones rurales où la fréquentation scolaire est déjà très faible. Même après la réouverture des écoles, les communautés continuent de ressentir les effets de leur fermeture.

Paluku Muvatsi





**Kisangani**

route Yangambi

fleuve Congo

Ile Moko

Simi Simi

champs

arboretum

Ngene Ngene

étangs

champs

réserve

Masako

champs

route Buta

ancienne route Buta

champs

réserve

champs

étangs

champs

arboretum

Tchopob

champs

réserve

champs

étangs

champs

réserve

champs

étangs

champs

réserve

champs

étangs

champs

réserve

champs

étangs

champs

réserve

champs

étangs

champs

Frank Gevaerts

nos projets à Kisangani sont appuyés par

## VOUS TOUS



**INOX SYSTEMS Gent**

**Fonds ALBERT BÜSKENS**

**LEYSEN HUMANITAS**

**Fonds LOKUMO**

**P. GODFROID**

**Fondation ROI BAUDOIN**



**Commune de Lubbeek**

**Rotary District 2140**  
**R.C. Bilzen-Alden Biesen**  
**R.C. Genk-Staelen**  
**R.C. Hasselt**  
**R.C. Katwijk-Noordwijk (NI)**  
**R.C. Lanaken-Maasland**  
**R.C. Maasland-Lanklaar**  
**R.C. Siegen-Schloss (D)**  
**R.C.Zonhoven**

**Ville de Roeselare**

**Ville de Zottegem**



**Lions Club Hasselt**